

- Pour diffusion immédiate

## Élections fédérales 2008 Rencontre des trois candidats dans la circonscription de Wascana

**Regina, le 9 octobre 2008** – Lundi et mardi dernier, à moins d'une semaine de la tenue des élections fédérales 2008, l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) accompagnée de quelques représentants de la communauté fransaskoise rencontrait les trois candidats se présentant dans la circonscription Wascana, soit monsieur Ralph Goodale du Parti Libéral, monsieur Stephen Moore du Nouveau parti démocratique et de madame Michelle Hunter, candidate pour le Parti Conservateur.

Madame Hunter ayant décliné l'invitation à participer au débat prévu dans le cadre de la stratégie électorale rendue publique un peu plus tôt au mois de septembre, l'ACF a revu son plan d'action et a ainsi organisé trois rencontres informelles. Ces rencontres auront permis aux candidats de démontrer leur connaissance des réalités de la communauté fransaskoise et aussi de répondre aux questions posées par les représentants communautaires présents pour l'occasion.

### **Au cœur de la discussion : des questions concernant les principaux champs d'intervention de la communauté fransaskoise**

Ainsi, monsieur **Ralph Goodale**, du Parti libéral, a entre autres soulevé l'importance fondamentale du renouvellement de la feuille de route pour la dualité linguistique canadienne, de même que la nécessité de faire revivre le défunt Programme de contestation judiciaire, aboli en 2006 par le Parti Conservateur. Selon ce dernier, il faut assurer le maintien de l'appui financier nécessaire à l'entretien des infrastructures dans les communautés minoritaires, et ce, par la reconduite du programme Chantier Canada. Monsieur Goodale a conclu la rencontre en saluant l'innovation de la communauté fransaskoise et en rappelant l'urgence de prendre position et de faire avancer le dossier du postsecondaire en français, vu la pénurie de main d'œuvre auquel fait présentement face la Saskatchewan.

Pour sa part, le candidat du Nouveau parti démocratique, monsieur **Stephen Moore**, s'est engagé à défendre la nécessité de ramener le Programme de contestation judiciaire, à accroître le support du gouvernement fédéral dans le dossier du CRTC, à fournir l'aide nécessaire dans le processus d'établissement de nouveaux arrivants et de manière générale à augmenter les ressources permettant de supporter les programmes culturels en place. Conscient des défis auxquels sont confrontés chaque jour les Fransaskois et Fransaskoises, Monsieur Moore reconnaît l'importance de préserver, mais aussi d'améliorer les institutions en place, et ce, pour le bien-être des générations à venir.

Dernière candidate rencontrée, madame **Michelle Hunter**, du Parti Conservateur, s'est montrée un peu plus discrète quand aux engagements de son parti. La courte rencontre d'une vingtaine de minutes accordée aura permis de discuter du manque de ressources dans le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants d'expression française au sein de la communauté et, de manière plus générale, de l'importance de la collaboration du fédéral dans des dossiers comme le postsecondaire en français, la rétention de la jeunesse, la ruralité et la culture.

Les trois candidats reconnaissent le dynamisme de la communauté ainsi que l'apport des Fransaskois et Fransaskoises au développement de la Saskatchewan et de la société canadienne. Ils s'entendent aussi pour dire qu'en dépit de l'insécurité financière dans laquelle le pays se trouve présentement plongé, le parti au

pouvoir se devra, au lendemain du 14 octobre, non seulement de maintenir les programmes de financement déjà en place, mais aussi voir à créer d'autres opportunités de développement.

L'ACF est d'avis que ces rencontres auront contribué à présenter les atouts que possèdent les citoyens parlants français de la Saskatchewan, de même qu'à solidifier les relations avec le prochain gouvernement. Peu importe l'issue du vote de mardi prochain, une chose est claire : il n'en tient qu'à la communauté francosaskoise de continuer à démontrer au gouvernement fédéral sa volonté de travailler étroitement avec lui, et ce, afin de bâtir des partenariats gagnant-gagnant qui assureront un avenir en français à la présente génération et à celles à venir.

*L'Assemblée communautaire francosaskoise (ACF) est l'organisme provincial qui se préoccupe du développement de la communauté francosaskoise dans son ensemble. À l'image d'un gouvernement communautaire, l'ACF a le mandat de faire reconnaître et de défendre les droits et les aspirations de la communauté francophone en Saskatchewan et d'assurer une concertation et un appui aux divers partenaires dans leurs efforts de développement.*

-30-

Source : Annie Gagné, agente aux communications

Assemblée communautaire francosaskoise  
3850, rue Hillside, bureau 220  
Regina (Saskatchewan) S4S 7J5  
Bureau : 1-800-991-1912 / 924-8533  
Courriel : [projets.acf@sasktel.net](mailto:projets.acf@sasktel.net)  
Site Internet : [www.fransaskois.sk.ca](http://www.fransaskois.sk.ca)